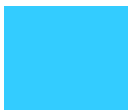




Direction des Relations internationales et de la Francophonie

**Réunion d'information
La mobilité internationale**



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE



4 place Saint-Jacques, BESANCON

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

Les missions de la DRIF

- l'accueil et l'accompagnement des « internationaux »
- l'extension du rayonnement international de l'université, en favorisant la conclusion de nouveaux partenariats.
- l'aide à tous les membres de la communauté universitaire qui souhaitent acquérir une expérience internationale, par le biais de programmes d'échanges.

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (16h le vendredi)

Les programmes d'échange

- BCI (Bureau de coopération interuniversitaire)
- AIU (Accords Inter-Universitaires)
- ISEP (International Student Exchange Program)
- **ERASMUS+**

Cette communication n'engage que l'UFC et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues. Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne

Les programmes d'échanges

Objectifs

- Partir un semestre ou une année universitaire en mobilité d'études encadrée dans une université partenaire de l'UFC
- Suivant les notes obtenues lors des examens dans l'université d'accueil, valider au retour de la mobilité, un diplôme de l'université de Franche-Comté

Les programmes d'échanges

Avantages par rapport aux mobilités individuelles

- dispense des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil
- suivi administratif et pédagogique avant, pendant et après la mobilité
- validation de l'année au retour
- facilités de logement
- droit aux bourses sous conditions



Les programmes d'échanges

Conditions d'éligibilité communes à tous les programmes

- Avoir validé 60 crédits ECTS à l'université de Franche-Comté (soit une année universitaire) au moment du départ
- présenter un dossier académique de bon niveau
- S'inscrire obligatoirement à un diplôme délivré par l'UFC avant le départ
- Etre accepté par le responsable du diplôme dans la discipline étudiée
- Etre accepté par le responsable de l'échange
- Etre accepté par l'université demandée

BCI

(Bureau de coopération interuniversitaire)

Conditions académiques et matérielles

- Une moyenne de 11/20 minimum est demandée pour pré-candidater ; exigences académiques variables selon les destinations et les formations québécoises
- Ressources minimales exigées pour le visa : environ 1000 € par mois de mobilité



Destinations

le Québec (11 universités dont 1 anglophone).

Liste des universités participant au programme :

<http://echanges-etudiants.bci-qc.ca/>

Disciplines

variables selon les universités

Modalités de candidature

- Renseignements auprès de la DRIF dès le mois de novembre
- PUIS Pré-candidature en ligne jusqu'au **5 décembre 2017** sur <http://www.univ-fcomte.fr/> : rubrique « international » - « partir à l'étranger » - « programmes d'échange »).
- Pré-sélection des candidats en janvier
- Candidature définitive avant le 15 février
- Contact DRIF : **Léa ZIRI** (lea.ziri@univ-fcomte.fr) - tél : 03 81 66 52 51

AIU

ACCORDS INTER-UNIVERSITAIRES

Destinations

L'UFC a des partenariats privilégiés avec une centaine d'établissements d'enseignement supérieur à travers le monde (hors programme Erasmus+) : liste mise à jour régulièrement sur <http://www.univ-fcomte.fr/> : rubrique « international » - « partir à l'étranger » « programme d'échange ».



Le TOEFL peut être exigé en fonction de la destination



Disciplines

variables selon les destinations

Modalités de candidature

Renseignements dès le mois de novembre auprès de la DRIF.

PUIS Candidature en ligne à partir de décembre 2017 sur <http://www.univ-fcomte.fr/> : rubrique « international » - « partir à l'étranger » - « programmes d'échange »).

La date limite de candidature : **15/02/2018**

Contact DRIF : Malek BOUSSOUALIM

malek.boussoualim@univ-fcomte.fr, tél. : 03 81 66 50 63

Rentrée 2017 (AIU au 04/09/2017)							
AFRIQUE		AMERIQUE		ASIE		EUROPE	
Algérie	1	Argentine	1	Chine et Taïwan	8	Autriche	1
Burkina Faso	1	Brésil	8	Corée du sud	2	Espagne	1
Burundi	1	Canada	6	Japon	4	Fédération de Russie	6
Côte d'ivoire	1	Colombie	2	Kazakhstan	1	Italie	1
Egypte	2	Cuba	2	Koweït	1	Roumanie	2
Liban	1	Mexique	4	Malaisie	1	Suisse	2
Maroc	6	USA	5	Thaïlande	6	Turquie	1
Palestine	1	Venezuela	1	Vietnam	1		
Rep.dém. du Congo	1						
Soudan	3						
Tunisie	2						
TOTAL	20	TOTAL	29	TOTAL	24	TOTAL	14

ISEP

(International Student Exchange Program)

Conditions académiques et matérielles

- versement à l'UFC de 5500€ (pour une année de mobilité) pour couvrir les frais de logement, de nourriture et d'inscription dans l'université d'accueil ;
- assurance personnelle imposée (environ 45 € par mois) ;
- Etre accepté par le responsable pédagogique du programme ISEP
- avoir une connaissance de l'anglais confirmée par le test TOEFL (passé moins de 2 ans avant le départ).

Destinations

- environ 140 universités aux USA ;
- quelques possibilités au Canada, en Amérique latine, en Asie ou en Afrique ;

Disciplines

toutes



Renseignements

- auprès de Mme Bénédicte REYSSAT, UFR SLHS, responsable pédagogique du programme ISEP (*e-mail : benedicte.reyssat@univ-fcomte.fr*)
- auprès de l'enseignant responsable du diplôme préparé ;
- auprès de M. Malek BOUSSOUALIM à la Direction des Relations Internationales et de la Francophonie, (*tél. : 03 81 66 50 63, e-mail : malek.boussoualim@univ-fcomte.fr*).
- dès maintenant consulter : <http://www.isep.org>
- consulter le site de l'UFC : www.univ-fcomte.fr

Candidatures

Pré-candidature auprès de **M. Malek BOUSSOUALIM** à la DRIF à partir de début novembre **jusqu'au 5 décembre 2017 au plus tard ;**



ERASMUS+

PROGRAMME EUROPÉEN D'ÉCHANGE D'ETUDIANTS

Durée de la mobilité

- Durée minimale de mobilité : 3 mois (90 jours)
- Durée maximale de mobilité : 12 mois par cycle d'études

un même étudiant est éligible au programme Erasmus+ 12 mois cumulés maximum par cycle d'études* (tous types de mobilités confondus - études ou stages)

* DUT/Licence = 1^{er} cycle

Master = 2nd cycle

Doctorat = 3^{ème} cycle

Conditions académiques et matérielles

- Avoir une connaissance suffisante de la langue de travail dans l'université demandée (le niveau B2 est souvent exigé)
- Evaluation en ligne des compétences dans la langue d'enseignement, avant et à la fin de la période de mobilité.

Destinations

- Tous les pays de l'Union européenne
- Islande, Liechtenstein, Norvège, ancienne République Yougoslave de Macédoine
- Turquie : mobilités vers la Turquie en suspend pour l'année 2017-2018

Disciplines

toutes celles pour lesquelles un échange est prévu : liste mise à jour régulièrement sur <http://www.univ-fcomte.fr/> : rubrique « international » - « partir à l'étranger » - « programmes d'échange ».

Renseignements et candidatures

- Renseignements dès le mois de novembre auprès du responsable de l'échange (coordinateur Erasmus de la discipline étudiée) ou le correspondant « Relations internationales » de votre UFR ou institut ;
- PUIS candidature en ligne dès le mois de décembre sur <http://www.univ-fcomte.fr/> : rubrique « international » - « partir à l'étranger » - « programmes d'échange »).
- Date limite de candidature : **15/01/2018**



Renseignements et candidatures

Contact DRIF :

Michelle PARRENIN : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Espagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Royaume-Uni

michelle.parrenin@univ-fcomte.fr

Tel : 03 81 66 58 40

Frédérique GIROD : Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Macédoine, Pays-Bas, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Suède, Turquie. frederique.girod@univ-fcomte.fr

Tel: 03 81 66 52 95



Aides financières - études

Financement	Source	Destinations	Ayant-droit	Durée	Montant / mois
Allocation ERASMUS+	Union Européenne	Union Européenne, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, ancienne République Yougoslave de Macédoine	Tout participant	3 mois minimum à 12 mois maximum par cycle d'études	225€ : Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni 175€ : autres pays
Bourse régionale AQUISIS	Conseil Régional de Franche-Comté	Études Europe et hors Europe	Conditions de ressources (quotient familial)	3 à 12 mois. (Une seule demande pour l'ensemble des études supérieures)	230 € maxi (pour les séjours hors Europe) 180 € maxi (si financement européen) Dégressif selon quotient familial
Aide à la mobilité internationale	Etat Français	Tous pays	Boursiers sur critères sociaux	9 mois maximum (pour l'ensemble des études supérieures)	400 € Aide non garantie pour la totalité du séjour.

Bourses cumulables. S'il est boursier, l'étudiant conserve sa bourse d'enseignement supérieur

Renseignements : cedric.castor@univ-fcomte.fr (03.81.66.50.64)



Aides financières - Stages


➤ *Bourses de stage Erasmus+*

En 2017 – 2018, l'UFC a la possibilité de financer 295 mois de stage pour des étudiants effectuant un stage dans l'un des pays participant au programme ERASMUS+.



Règles d'éligibilité

- Les étudiants peuvent bénéficier de cette bourse dès la première année d'études ;
- la durée minimum du stage pour permettre le financement est de **2 mois de date à date, soit 60 jours**)

-  **un même étudiant est éligible au programme Erasmus+ 12 mois cumulés maximum par cycle d'études* (tous types de mobilités confondus - études ou stages)**

Pour éviter tout dépassement de la période d'éligibilité, un étudiant ayant déjà effectué un stage Erasmus+ ne sera pas autorisé à partir en mobilité « études » plus d'un semestre au cours de ce même cycle d'études.

Niveau linguistique

Evaluation en ligne des compétences dans la langue de travail, avant et à la fin de la période de mobilité.

La Direction des Relations internationales et de la Francophonie enverra aux étudiants un lien internet vers ce test de langue dès les résultats de la sélection.

Montant de l'allocation

375 € : Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Italie, Lichtenstein, Norvège, Suède, Royaume-Uni

325€ : autres pays

Selon le nombre de demandes, l'allocation attribuée peut être partielle.

Renseignements et candidatures

Candidature en ligne sur www.univ-fcomte.fr,
rubrique international/partir effectuer un stage à l'étranger/financement des stages

Date limite de candidature : **15 janvier 2018**

Contact DRIF : **Frédérique GIROD**
frederique.girod@univ-fcomte.fr, tél : 03 81 66 52 95)

➤ *L'aide à la mobilité - stages*

Règles d'éligibilité

- les étudiants bénéficiaires de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux au titre de l'année universitaire en cours
- les étudiants bénéficiaires d'une aide spécifique annuelle
- la durée du stage doit être comprise entre 2 et 9 mois
- au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne pourra bénéficier d'une aide à la mobilité internationale cumulée, supérieure à neuf mois.

Montant de l'aide

- 400 euros par mois. Versement limité à 3 mois, soit 1200€ (limite fixée à 2 mois soit 800€ pour les bénéficiaires d'une bourse Erasmus+)

Renseignements et candidatures

Candidature en ligne sur www.univ-fcomte.fr,
rubrique international/partir effectuer un stage à l'étranger/financement des stages

Date limite de candidature : **la veille du départ**

Contact DRIF: **Cédric CASTOR**

(cedric.castor@univ-fcomte.fr, tél : 03 81 66 50 64)

Le programme des assistants de langue française

22 Destinations

**Ouverture de l'appel à
candidatures le 7 novembre 2017**

**Fermeture de l'appel : 14 février
2018**

**=> Date limite de candidature à
l'UFC : 6 février 2018**

**Les résultats seront envoyés à
partir d'avril 2018**

Objectifs du programme

Le programme est géré par le Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP), opérateur public de référence du ministère chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Objectifs :

Le programme s'adresse en priorité aux étudiants qui se destinent aux carrières de l'enseignement.

Échange : permettre aux assistants de se familiariser avec la langue et la civilisation du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement, l'authenticité de leur langue et la richesse de leur culture.

Les **spécificités de l'assistant** (sa jeunesse, son statut d'étudiant) lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

Le rôle de l'assistant

- Les assistants de langue sont affectés dans les établissements scolaires (ou universitaires dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois.
- Les assistants permettent d'améliorer les compétences en communication des élèves (notamment à l'oral) et d'approfondir leur connaissance de la culture française.
- Ils travaillent en appui des professeurs de français (en classe entière en leur présence ou avec un petit groupe d'élèves), en assurant une ou plusieurs des fonctions suivantes :
 - pratique de la langue orale avec les élèves ;
 - cours de conversation avec les élèves
 - initiation à la civilisation et la culture françaises
 - participation à diverses activités éducatives de l'établissement
 - aide personnalisée à l'élève
 - participation à la mise en œuvre d'un projet d'échanges
 - animation d'un club de langue
 - accompagnement éducatif
 - stages linguistiques
 - éventuellement, aide à la préparation des diplômes ou certificats en langue française : DELF/DALF - TCF

Destinations :

Langue allemande :

[Allemagne](#), [Autriche](#), [Suisse alémanique](#)

Langue anglaise :

[Australie](#), [Nouvelle-Zélande](#)

[États-Unis](#), [Canada](#)

[Royaume-Uni](#)

[République d'Irlande](#)

[Inde](#)

Langue chinoise :

[Chine](#), [Taiwan](#)

Langue espagnole :

Amérique latine : [Argentine](#), [Colombie](#), [Costa-Rica](#), [Équateur](#), [Mexique](#)

[Espagne](#)

Autres langues :

[Italie](#), [Pays-Bas](#), [Portugal](#), [Russie](#)

Critères d'éligibilité

- ☑ Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur l'année du dépôt de sa candidature
- ☑ être de **nationalité française** ou ressortissant européen (selon les destinations)
- ☑ Avoir effectué sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger
- ☑ Avoir entre 20 et 30 ans (35 ans pour certains pays)
- ☑ Être titulaire, au moment du dépôt de sa candidature, d'une première, deuxième ou troisième année de parcours de licence (L1, L2 ou L3) - cf. fiches-pays pour connaître les disciplines acceptées qui varient selon les pays
- ☑ Avoir une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil, niveau B1 minimum du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) sauf pour la Chine, les Pays-Bas et la Russie.

Conditions générales

- Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays. Le non-respect de cette règle entraîne l'invalidation immédiate des candidatures.
- Tout dépôt de candidature vaut pour engagement et les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.
- Le CIEP informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature entre **avril et septembre** selon les destinations.
- Seuls le CIEP et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus.
- L'inscription au programme n'implique pas nécessairement la sélection des étudiants, les commissions paritaires étant souveraines.

Conditions générales

- Si vous restez inscrit à l'UFC (poursuite d'études à distance...) vous conservez la totalité de vos droits de sécurité sociale pendant vos congés en France et entre votre retour en France et votre réinscription à l'université.

Consultez le site de la CPAM :

<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/index.php>

La candidature

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 7 novembre 2017 pour l'année 2018-2019.

L'inscription s'effectue en trois étapes :

Le test d'éligibilité

Le test d'éligibilité indique, en 6 questions, pour quels pays votre profil vous permet de postuler (parmi les 22 destinations proposées). Il peut être réalisé autant de fois que nécessaire.

A l'issue du test, s'affiche la liste des pays pour lesquels vous êtes éligible. Vous pouvez alors choisir de quitter la page et de vous inscrire plus tard, par exemple si vous souhaitez réfléchir au choix de votre destination ou si vous voulez consulter un professeur avant de prendre votre décision.

Attention : si vous souhaitez vous inscrire plus tard, il vous faudra obligatoirement refaire le test d'éligibilité pour arriver à la préinscription.

Si votre choix de pays est fait, vous pourrez procéder à votre préinscription.

La candidature – étape 2

La préinscription

La préinscription permet de :

- vous rattacher à votre établissement d'enseignement supérieur en France, qui sera chargé de vous évaluer ;
- vous identifier (nom, prénom, date de naissance et adresse électronique, de préférence au format nom.prenom[@]fournisseur.fr ;
- sélectionner votre destination.

Après avoir validé, un message automatique sera envoyé à l'adresse électronique renseignée dans le formulaire de préinscription. Ce courriel contient :

- l'adresse de connexion pour accéder au dossier de candidature ainsi que vos identifiants et mot de passe
- le nom et les coordonnées de la personne-contact à l'UFC

La candidature – étape 3

L'inscription

Lien vers le dossier d'inscription : <http://assistants.ciep.fr/ciep/candidat>
 Ce lien sera indiqué dans le message automatique que vous aurez reçu suite à la préinscription.

(Accès à l'interface d'inscription à partir du 7 novembre 2017).

Une fois connecté(e), vous pourrez consulter le mode d'emploi de la saisie en ligne, définir votre professeur-évaluateur (en entrant le code lui correspondant qui vous sera communiqué par la personne-contact de votre établissement), remplir le formulaire d'inscription, joindre les pièces-justificatives et valider votre dossier.

Avant de démarrer votre inscription, lire attentivement le mode d'emploi de la saisie en ligne pour les étudiants.

Attention : il n'est possible de poser sa candidature que pour une seule destination.

Récapitulatif des étapes de la candidature

1. Faire le test d'éligibilité

→ les pays pour lesquels vous êtes éligibles s'affichent

2. Effectuer votre préinscription (dès que vous aurez choisi votre destination)

→ vous recevrez le lien et vos identifiants pour compléter votre dossier de candidature en ligne

→ vous recevrez les coordonnées de la personne contact à la DRIF de l'UFC : Cédric CASTOR



3. Commencer à compléter votre dossier de candidature

Récapitulatif des étapes de la candidature

4. Envoyer un e-mail à la DRIF (avant le 06/02/2018)

(cedric.castor@univ-fcomte.fr) en indiquant votre nom, votre prénom, votre UFR/IUT et votre choix de pays ainsi que le nom et les coordonnées de votre professeur de langue à l'UFC qui évaluera votre niveau de langue (les candidats des filières non linguistes indiqueront les coordonnées d'un enseignant de la langue concernée ayant accepté de les évaluer)

→ Vous recevrez un « code évaluateur »

5. Saisir le code « évaluateur » dans votre dossier et prendre RDV avec votre professeur de langue pour procéder à l'évaluation de votre niveau de langue

Récapitulatif des étapes de la candidature

6. Finaliser votre inscription et joindre les documents

demandés : une pièce d'identité, une lettre de motivation rédigée en français et dans la langue du pays de destination, les justificatifs des informations fournies dans le dossier (ex : résultats de tests de langue) ...

Attention : la liste des documents à joindre peut varier en fonction des pays – se référer aux fiches pays

N.B. Vous pouvez commencer à compléter votre dossier de candidature avant de recevoir le « code enseignant ». Vous ne pourrez toutefois **valider votre dossier qu'en indiquant ce code.**

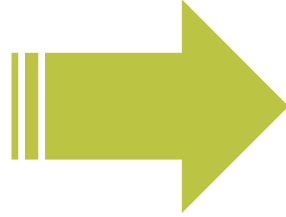
7. Relire attentivement votre dossier

8. Valider votre dossier électroniquement

**Consultez l'ensemble des fiches pays
détaillées sur :**

<http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Suivez la DRIF sur Twitter



@UfcDrif

+ d'infos

www.univ-fcomte.fr

-

dri@univ-fcomte.fr